



Le lien criminalité-terrorisme en France

- L'objectif de ce rapport est de passer en revue les relations existantes entre criminalité et terrorisme en France (le « lien criminalité-terrorisme »), de mettre en évidence les risques potentiels, et de formuler une série de recommandations en vue de les réduire.
 - Il fait partie d'une enquête portant sur les 28 pays membres de l'Union européenne qui donnera lieu à la publication de compte-rendu pour chacun de ces pays. L'ambition de cette étude est d'aboutir à une vision d'ensemble des menaces découlant de la criminalité et du terrorisme et de proposer des moyens nouveaux et innovants pour y faire face.
 - En dépit de la difficulté évidente de mesurer des activités illicites, force est de constater la présence de liens entre criminalité et terrorisme dans trois domaines :
 1. **En Corse**, où il existe des liens sociaux et opérationnels entre le crime organisé et les séparatistes.
 2. Dans les **zones défavorisées souffrant d'une forte criminalité**, où des djihadistes au passé criminel ont mis leurs compétences et leurs réseaux criminels au service du terrorisme, et ont activement encouragé la commission d'actes criminels au profit du djihad.
 3. Dans les **prisons françaises**, où la question de la prise en charge des individus radicalisés fait l'objet d'un examen approfondi, alors qu'un grand nombre d'individus radicalisés devraient sortir de prison dans les années à venir.
 - Nos recommandations s'articulent autour des axes suivants : le milieu carcéral, le financement du terrorisme, l'échange de renseignements, et la collaboration entre les services de sécurité ainsi qu'entre les acteurs étatiques et non étatiques.
 - Malgré l'absence de lien intrinsèque ou automatique entre la situation socioéconomique d'un individu et sa participation au terrorisme, il semble clair que la « délinquance » djihadiste en France s'est développée dans des zones géographiques et des bassins démographiques identiques à ceux d'où survient la délinquance de droit commun. Au lieu d'aggraver la marginalisation et l'exclusion dans ces zones, il est impératif d'organiser un débat sérieux et ouvert visant à déterminer comment l'Etat et la société civile peuvent remédier aux situations sociales propices aux discours et aux idéologies extrémistes.
-

1 Introduction

La France est au centre de la récente « vague » d'attentats terroristes en Europe. Non seulement de nombreux résidents et citoyens français se sont rendus en Syrie pour rejoindre l'Etat Islamique, mais de plus, des sympathisants français du groupe ont également commis des attentats de grande envergure sur le territoire national. Avec leurs 130 victimes, les attentats de Paris du 13 novembre 2015 sont les plus dévastateurs s'étant déroulés en Europe depuis 10 ans. Comme dans d'autres attentats et tentatives d'attentats, la plupart de leurs auteurs avaient des antécédents criminels. Dans quelle mesure leur passé criminel a-t-il facilité leur adhésion à la mouvance terroriste ? Quels sont les liens entre terrorisme et criminalité en France, et que cela signifie-t-il quant à la méthode à adopter pour combattre le terrorisme ?

Ce rapport a pour objectif de passer en revue les liens existants entre criminalité et terrorisme en France, de mettre en évidence les risques potentiels et de formuler une série de recommandations en vue de les réduire. Il fait partie d'une enquête portant sur les 28 pays membres de l'Union européenne qui donnera lieu à la publication de compte-rendu pour chacun de ces pays. L'ambition de cette étude est d'aboutir à une vision d'ensemble des menaces découlant de la criminalité et du terrorisme et de proposer des moyens nouveaux et innovants pour y faire face.

Ce document a été réalisé sur la base de l'étude de sources d'information publiques, y compris des rapports gouvernementaux et intergouvernementaux, des recherches universitaires, des documents judiciaires, des articles de presse, ainsi que sur des interviews avec des professionnels et des experts en la matière. Les travaux de recherche ont eu lieu entre janvier 2018 et mars 2018 et ont été effectués par une équipe de chercheurs français et britanniques.¹

En dépit de la difficulté évidente de mesurer des activités illicites, force est de constater la présence de liens entre criminalité et terrorisme dans trois domaines :

1. **En Corse**, où il existe des liens sociaux et opérationnels entre le crime organisé et les séparatistes.
2. Dans les **zones défavorisées souffrant d'une forte criminalité**, où des djihadistes au passé criminel ont mis leurs compétences et leurs réseaux criminels au service du terrorisme, et ont activement encouragé la commission d'actes criminels au profit du djihad.

¹ Les auteurs de ce rapport sont Peter R. Neumann et Rajan Basra. Nous tenons à remercier Camille Rives et Alexis du Fayet de la Tour pour leur soutien aux travaux de recherche. Nous sommes aussi reconnaissants envers toutes les personnes interrogées, qu'elles soient nommées ou anonymes.

3. Dans les **prisons françaises**, où la question de la prise en charge des individus radicalisés fait l'objet d'un examen approfondi, alors qu'un grand nombre d'individus radicalisés devraient sortir de prison dans les années à venir.

Nos recommandations s'articulent autour des axes suivants : le milieu carcéral, le financement du terrorisme, l'échange de renseignements, et la collaboration entre les services de sécurité ainsi qu'entre les acteurs étatiques et non étatiques. Compte tenu du lien fort qui existe entre les zones de radicalisation et les zones de grande criminalité et de grande pauvreté, nous croyons qu'il est nécessaire d'engager des efforts renouvelés et concertés pour remédier aux conditions sociales propices à des discours et à des idéologies extrémistes.

Le document commence par dresser un tableau du crime organisé et du terrorisme en France, avant d'explorer trois domaines où des liens potentiels sont apparus : entre le crime organisé et les séparatistes en Corse, parmi les djihadistes français dont le passé criminel a permis des attentats terroristes, et dans les prisons françaises. Cette étude se termine par une série de recommandations destinées aux décideurs politiques, aux services de sécurité et à la société dans son ensemble.

Encadré 1 : Qu'est-ce que « le lien criminalité-terrorisme » ?

Le concept du « lien criminalité-terrorisme » (« crime-terror nexus » en anglais) est apparu au début des années 1990, suite à l'effondrement de l'Union soviétique et à l'essor de la mondialisation. A l'heure des bouleversements géopolitiques et à l'aube de l'ère de l'information, les analystes ont constaté que les groupes terroristes et insurgés s'adaptaient aux *modus operandi* utilisés par les criminels pour atteindre leurs objectifs.

Depuis, les chercheurs ont identifié *trois types de connexion criminalité-terrorisme* : le lien institutionnel, le lien organisationnel et le lien social.

Lien institutionnel

L'un des pionniers en la matière est l'analyste Tamara Makarenko.² Dans son « continuum crime-terrorisme », elle a identifié trois types de liens institutionnels entre les bandes criminelles et les groupes terroristes :

- À une extrémité, on trouve la *coopération* entre bandes criminelles et groupes terroristes, qui se traduit par des alliances commerciales limitées ou par des coalitions plus approfondies.
- Vers le milieu du continuum, une *convergence* apparaît quand un groupe adapte ses compétences à celles d'un autre, ce qui aboutit à des « groupes crimino-terroristes hybrides ».
- À l'autre extrémité se produit la *transformation* d'un groupe en l'autre sous l'effet d'un changement de motivation.

Parmi les exemples les plus marquants, on peut citer celui des talibans afghans et de leur dépendance périodique à la production d'héroïne, celui des Forces armées révolutionnaires colombiennes (FARC) et de leur participation à l'industrie des stupéfiants du pays, et celui de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) et de la contrebande de produits pétroliers et de contrefaçon.

Lien organisationnel

Dans une étude datant de la même époque que celle de Makarenko, Letizia Paoli s'est concentrée sur les similitudes structurelles et organisationnelles qui existent entre les bandes de jeunes et les groupes terroristes, qu'elle a qualifiés d'organisations « claniques » :³

- Elles commettent des activités illégales, y compris des actes de violence ;

2 Tamara Makarenko, « The Crime-Terror Continuum: Tracing the Interplay between Transnational Organised Crime and Terrorism », *Global Crime*, Vol 6, No 1, 2004, pp.129-145.

3 Letizia Paoli, « The Paradoxes of Organized Crime », *Crime, Law, and Social Change*, Vol 37, No 1, 2002, pp.51-97.

- Elles exigent un « engagement absolu » de la part de leurs membres ;
- Elles offrent des *avantages émotionnels*, comme un statut social, une « fraternité », une identité et un sentiment d'appartenance.

De l'avis de Paoli, il pourrait être trompeur de conclure à des distinctions tranchées entre les acteurs en fonction de leurs objectifs déclarés (criminels par rapport à politiques), car ces distinctions peuvent être ténues et les objectifs fluctuer.

À titre d'exemple, elle cite les groupes prônant la suprématie blanche aux États-Unis, qui recrutent leurs membres en fonction de principes idéologiques et affirment avoir un programme politique, tout en étant fortement impliqués dans des activités de criminalité « ordinaire ».

Connexion sociale

Dans une récente étude du recrutement djihadiste en Europe, Rajan Basra et Peter R. Neumann ont mis en lumière non pas le rapprochement entre criminels et terroristes en tant que groupes ou organisations, mais celui de leurs réseaux, de leur environnement ou de leur milieu.⁴ Plutôt que de se livrer à une collaboration officielle voire à une transformation, ils constatent que les groupes criminels comme les groupes terroristes recrutent dans des bassins sociologiquement similaires, créant des synergies et des chevauchements, souvent involontaires.

Ce « nouveau » lien criminalité-terrorisme a quatre caractéristiques :

- Il impacte les processus de *radicalisation*, la participation à des activités terroristes pouvant être un moyen de rédemption et de légitimation de la criminalité.
- Il souligne le *rôle des prisons* comme milieu de radicalisation et de rencontre entre criminels et extrémistes.
- Il met l'accent sur l'*acquisition de compétences et d'expériences* susceptibles d'être utiles pour les terroristes, en particulier l'accès à des armes, des faux documents et la familiarité avec la violence.
- Il facilite le *financement* du terrorisme, en particulier par la petite délinquance.

En dépit des différences d'approche et de perspective, les *trois types de liens : institutionnel, organisationnel et social* ne s'excluent pas mutuellement. Pris ensemble, ils fournissent le cadre analytique du Projet « Lien criminalité-terrorisme ».

⁴ Rajan Basra et Peter R. Neumann, « Criminal Pasts, Terrorist Futures: European Jihadists and the New Crime-Terror Nexus », *Perspectives on Terrorism*, Vol 10, No 6, 2016, pp.25-40.

2 La criminalité organisée

La législation française ne contient pas de définition explicite du crime organisé. Le ministère de l'Intérieur propose cependant une catégorisation générale couvrant plusieurs modèles d'organisation et tout un éventail de crimes. Le label de crime organisé s'applique donc aux criminels « professionnels » qui vivent « en marge de la société » à partir des profits tirés de la criminalité, ainsi qu'aux organisations criminelles qui détiennent le monopole sur une activité criminelle d'une région.⁵ Ces criminels se livrent à des crimes graves, tels que le trafic de drogue, l'extorsion, la contrefaçon et le blanchiment d'argent, entre autres.⁶

Or les recherches sur le crime organisé en France sont insuffisantes. Il n'y existe ni centre indépendant de recherche scientifique, ni chaire de recherche universitaire étudiant ce phénomène, ce qui signifie que l'ampleur des opérations et l'impact du crime organisé sont d'autant plus difficiles à évaluer.

Il est toutefois possible de faire ressortir les grandes tendances qui se manifestent parmi les groupes criminels en France. Il semble évident qu'en dehors de la Corse, le crime organisé en France est un phénomène beaucoup moins organisé et systémique que dans d'autres pays méditerranéens, notamment l'Italie. La section suivante donne un aperçu de ce phénomène complexe, décrivant les groupes impliqués, leurs activités et leurs lieux d'opération.

Groupes

Il existe en France peu d'organisations « mafieuses traditionnelles », qui s'apparenteraient à la *Cosa Nostra* en Sicile, dont la finalité est de remplacer en partie l'État.⁷ À cet égard, la France est un « contre-exemple » à d'autres pays comme l'Italie.⁸ Le crime organisé se caractérise davantage par *le grand banditisme*,⁹ qui implique des structures de réseau plus lâches, souvent dépourvues de hiérarchie ou de chef connu,¹⁰ ainsi que par la prédominance de petits groupes locaux et spécialisés.¹¹

Bien que les autorités françaises n'aient pas rendu publiques leurs statistiques concernant les bandes criminelles opérant sur le territoire national, il est généralement possible de les classer en trois

5 Direction centrale de la police judiciaire, « La lutte contre la criminalité organisée », Ministère de l'Intérieur, disponible à : <https://www.police-nationale.interieur.gouv.fr/Organisation/Direction-Centrale-de-la-Police-Judiciaire/Lutte-contre-la-criminalite-organisee>.

6 Ibid.

7 Christian Choquet, « Evaluer la menace terroriste et criminelle », *Cultures & Conflits*, 25 février 2005.

8 Interview avec un responsable français de la sécurité, 13 février 2018.

9 Mathilde Régis, « Fabrice Rizzoli : Face à une criminalité érigée en système il ne faut pas être seul, sinon on se fait broyer », *Le Lanceur*, 6 janvier 2017 (ci-après *Le Lanceur*, 6 janvier 2017).

10 Christian Choquet, « Evaluer la menace terroriste et criminelle », *Cultures & Conflits*, 25 février 2005.

11 Laurent Borredon et Simon Piel, « Gang des cités ou d'Europe de l'Est : le nouveau visage du crime organisé », *Le Monde*, 14 décembre 2013.

sous-types : les *Corso-Marseillais*, les *bandes de banlieue* et les *bandes criminelles étrangères*.

Les *Corso-Marseillais* forment un corps social composé de la mafia corse ainsi que d'autres groupes de la Côte d'Azur.¹² La mafia corse à proprement parler se compose de divers clans et groupes, tels que *Brise de mer*, les *Bergers de la plaine orientale*, l'*Union Corse*, la *Bande des bergers-braqueurs de Venzolasca* et la *Bande du Petit bar*.¹³ *La Brise de mer* a une portée nationale, s'agissant de l'une des bandes les plus structurées et hiérarchisées, tandis que d'autres, comme les *Bergers de la plaine orientale*, ont une portée plus locale. Au-delà de la Corse et de la Côte d'Azur (Marseille), il n'existe pas d'organisations de type mafieux comparables en France.

On constate au fil des dernières années que ces groupes ont de plus en plus infiltré l'économie et la politique de l'île,¹⁴ et se sont solidement ancrés dans le tissu social de la Corse.¹⁵ En raison de leur culture de la violence et du secret, encouragée par la corruption, il est difficile de saisir pleinement l'influence de la mafia corse sur l'île.¹⁶ L'essor du crime organisé s'est fait à l'insu des services de sécurité français, alors qu'ils étaient obnubilés par les mouvements séparatistes.¹⁷

Les groupes de banlieue (y compris les gangs de rue), issus des banlieues des grandes villes françaises comme Paris, sont des acteurs relativement récents du *grand banditisme*. Leurs activités s'appuient sur des liens de longue date avec le trafic de stupéfiants¹⁸ et leur implication donne souvent lieu à un engrenage de représailles violentes qui peuvent entraîner la « désertification » économique des banlieues françaises.¹⁹

Les groupes étrangers sont principalement originaires d'Europe de l'Est (en particulier des Balkans), bien qu'on y trouve également des groupes criminels italiens et russes. Ils sont surtout présents en région parisienne ainsi qu'en Rhône-Alpes et se spécialisent dans des activités typiques du crime organisé telles que la drogue, et dans des délits plus ésotériques, comme le trafic de métaux.²⁰ Ils sont parfois impliqués dans la chaîne d'approvisionnement de drogues pour les *groupes de banlieue*.²¹

Activités

Les bandes criminelles se livrent à tout un éventail de crimes et délits, qu'il s'agisse de traite d'humains et d'armes à feu, d'extorsion, de fraude, de vols ou de blanchissement d'argent.²² Comme on le constate partout en Europe, la principale activité du crime organisé est

12 « Hélène Constanty : Une mafia est à l'œuvre en Corse », *Le Point*, 18 mars 2017. Mathilde Régis, voir ci-dessus.

13 *Le Lanceur*, 6 janvier 2017 ; Interview avec le professeur Xavier Crettiez, 16 février 2018.

14 Caroline Politi, « Règlements de compte : En Corse on ne tue pas comme à Marseille », *L'Express*, 13 septembre 2012.

15 Interview avec Jean-François Gayraud, 7 février 2018.

16 La Corse connaît depuis longtemps un taux élevé d'homicides par habitant ; « Corse : l'île aux homicides », *Corse Matin*, 23 octobre 2015. Interview avec Jean-François Gayraud, 7 février 2018.

17 Interview avec le professeur Xavier Crettiez, 16 février 2018.

18 Jean-Marc Leclerc, « Ces mafias qui prospèrent en France », *Le Figaro*, 26 juin 2012.

19 *Le Lanceur*, 6 janvier 2017 ; pour en savoir plus à ce sujet, voir le travail de la Commission européenne sur le « Projet Falcone : criminalité et immigration », disponible à : https://issuu.com/mafias/docs/projet_falcone.

20 « Le crime organisé en France : pas de mafia mais des 'organisations structurées' », *20 minutes*, 30 novembre 2013.

21 Ibid.

22 Transcrime, « *From Illegal Markets to Legitimate Businesses: The Portfolio of Organised Crime in Europe* », Università degli Studi di Trento, 2015, pp.101-106 ; Stefan Lollivier et Christophe Souliez, *La criminalité en France*, Observatoire National de la Délinquance et des Réponses Pénales (ONDRP), 2016.

le *trafic de stupéfiants*.²³ L'ensemble du marché français est estimé à 3,5 milliards d'euros par an.²⁴ Le cannabis, dont le Maroc est le plus grand fournisseur, est le plus consommé des stupéfiants : on compte 1,2 million de consommateurs réguliers et 550 000 consommateurs quotidiens, le marché nécessitant une quantité annuelle de 200 à 300 tonnes.²⁵ Ce trafic de drogues extrêmement rentable de nature transnationale a souvent un impact localisé : il contribue, par exemple, à l'économie souterraine qui est largement présente dans la banlieue nord de Marseille.²⁶

Le trafic d'armes est difficile à quantifier en France. L'OCLCO, l'Office central de la lutte contre le crime organisé, souligne que les armes à feu sont principalement importées des Balkans en empruntant deux routes : le sud de l'Europe via l'Italie, et le sud ou le nord de la France via la Slovénie, l'Autriche et l'est de la France.²⁷

Implantation géographique

La géographie a une influence importante sur le crime organisé en France. Situé au plein cœur de l'Europe de l'Ouest, le territoire national sert de pays de transit idéal pour le commerce illicite, à l'instar de ses voisins la Belgique, l'Italie et l'Espagne.²⁸ C'est particulièrement vrai pour le trafic de stupéfiants en provenance d'Afrique du Nord via l'Espagne, qui traverse la France pour atteindre l'Europe centrale et du Nord.

La cartographie de la criminalité en France peut généralement être établie selon un axe nord-sud qui s'étend de Lille à la Corse en passant par la région parisienne. Chacune des zones clés de cet axe Paris, Marseille et Corse, a sa spécialité : le trafic de drogues en région parisienne (Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne), et les activités d'extorsion dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le sud-est.²⁹

Globalement, il semble clair que la France dispose de structures de crime organisé qui peuvent être distinctement localisées en termes de géographie et de réseaux, mais dont l'impact est nettement moins marqué que dans les autres pays méditerranéens.

23 Transcrime, « *From Illegal Markets to Legitimate Businesses: The Portfolio of Organised Crime in Europe* », Università degli Studi di Trento, 2015, p.102.

24 « Les dernières tendances du crime en France », *RTL*, 17 novembre 2014.

25 Stefan Lollivier et Christophe Souliez, *La criminalité en France*, Observatoire National de la Délinquance et des Réponses Pénales (ONDRP), 2016, p.36.

26 Fabrizio Maccaglia et Marie-Anne Matard-Bonucci, « *Atlas des mafias : Acteurs, trafics et marchés criminels dans le monde* » (Paris : Autrement, 2014).

27 Ibid.

28 « Le crime organisé en France : pas de mafia mais des 'organisations structures' », *20 minutes*, 30 novembre 2013.

29 Interview avec un responsable français de la sécurité, 13 février 2018 ; Laurent Borredon et Simon Piel, « Gang des cités ou d'Europe de l'Est : le nouveau visage du crime organisé », *Le Monde*, 14 décembre 2013.

3 Terrorisme

Si la France n'est exposée au crime organisé que de manière limitée, cela ne l'empêche pas d'être durement touchée par le terrorisme.³⁰ Depuis janvier 2015, une vague d'attentats djihadistes a causé la mort de 239 personnes et fait de nombreux blessés, ce qui a amené le gouvernement à déclarer l'état d'urgence de novembre 2015 à novembre 2017.³¹ Cette vague de violence a également affecté le tissu social du pays en contribuant à la polarisation accrue de la société et à la montée de l'extrême-droite aux élections.

La plus grande menace émane du terrorisme djihadiste, de groupes tels que Daech et Al-Qaïda, même s'il existe une menace terroriste latente venant de groupes nationalistes, d'extrême-droite et d'extrême-gauche.

Djihadistes

Le risque d'attentats djihadistes en France est à son paroxysme depuis les attentats de Charlie Hebdo en janvier 2015. La nature de la menace est vaste : depuis des attaques rudimentaires ne nécessitant qu'un minimum de préparation (tels que le recours à la voiture-bélier ou les attaques à l'arme blanche), jusqu'à des complots plus complexes mettant en œuvre des attaques coordonnées à la bombe et des attaques à main armée par des groupes en maraude. Il s'agit aussi bien d'attaques nécessitant peu d'organisation, de logistique et de relations (qualifiées d'« attentats d'initiative »), que d'attaques perpétrées par des cellules appartenant à un réseau complexe, d'origine française ou ayant reçu des ordres venus de l'étranger.³²

Les assaillants n'ont pas tous le même profil. On compte parmi eux un doctorant de 40 ans présentant peu de signes de participation passée à des mouvements extrémistes (Farid Ikken),³³ ainsi qu'un ancien délinquant entretenant des liens de longue date avec les mouvements djihadistes (Larossi Abballa).³⁴ Malgré quelques exceptions notables, la quasi-totalité des terroristes sont des hommes,³⁵ dont beaucoup ont des antécédents judiciaires.³⁶ Leur ancrage dans l'idéologie varie, certains étant des croyants de longue date et d'autres de récents convertis. Par ailleurs, certains étaient suivis par les autorités antiterroristes françaises (inscrits aux fichiers antiterroristes « Fiche S »), alors que d'autres étaient inconnus des services.

30 Nous définissons le terrorisme comme un ensemble d'actes symboliques de violence à motivation politique. Voir Peter R. Neumann et M.L.R. Smith, *The Strategy of Terrorism* (Londres : Routledge, 2008), p.8.

31 « Terrorisme : 239 morts dans des attentats en France depuis janvier 2015 », *LCI*, 2 octobre 2017.

32 Pour en savoir plus, voir Marc Hecker et Elie Tenenbaum, « France vs Jihadism: The Republic in a New Age of Terror », *Notes de l'Ifrri*, Ifri, Janvier 2017.

33 « Paris attack: Notre-Dame assailant identified », *BBC News*, 7 juin 2017.

34 « Everything We Know About the Paris Knife Attacker Inspired By ISIS », *Time*, 14 juin 2016.

35 Des femmes ont toutefois participé à l'organisation d'attaques, comme cela a été constaté lors de l'attentat manqué de Notre-Dame en septembre 2016. Une voiture garée à proximité de la cathédrale, remplie de bouteilles de gaz aurait dû exploser.

36 Interview avec Jean-François Gayraud, 7 février 2018 ; interview avec Fabien Truong, 28 février 2018. Son dernier livre, « *Loyautés radicales : L'Islam et les « mauvais garçons » de la Nation* » (Paris : La Découverte, 2017) enquête sur le passé criminel d'islamistes radicaux.

Il est probable que le niveau du risque reste élevé. La propagande djihadiste cible la France en raison de sa politique étrangère, de sa politique relative à la religion et de son statut de « bastion de mécréance ». Autant de positions qui ont trouvé un écho favorable auprès d'un pan de la population nationale en raison de différents facteurs d'ordre sociologique, cognitif, psychologique et personnel.³⁷ Ces explications ainsi que les récents attentats déjoués donnent à penser que le djihadisme continuera d'être une menace en France, malgré les récentes pertes de territoire subies par Daech, et inspirera d'autres attentats dans l'Hexagone.³⁸

Attaques, complots et arrestations

Depuis 2012, plus d'une vingtaine d'attentats terroristes ont été perpétrés en France, la majorité d'entre eux à Paris.³⁹ Ils ont souvent pris pour cibles des militaires et des policiers, mais attaquent également les civils de façon indiscriminée. Parmi les événements notables, on peut citer :

- *Mars 2012* : Sept morts lors d'une série d'attaques perpétrées sur plusieurs jours à Toulouse et dans les environs par Mohamed Merah, ciblant des soldats français (dont deux étaient musulmans) et des civils juifs (dont des enfants).
- *Décembre 2014* : Trois policiers blessés à l'arme blanche par Bertrand Nzohabonayo devant le poste de police de Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire).
- *Janvier 2015* : Douze morts tués par balle lors de l'attentat perpétré dans les bureaux du journal satirique Charlie Hebdo à Paris par Chérif et Saïd Kouachi. Leur attaque était coordonnée avec celle d'Amedy Coulibaly, qui a fait cinq morts lors d'une série de fusillades qui a eu lieu sur trois jours, comprenant une prise d'otages dans un supermarché casher à Paris.
- *Juin 2015* : Yassine Salhi a décapité son supérieur hiérarchique avant de lancer son véhicule contre des bouteilles de gaz à l'usine de Saint-Quentin-Fallavier. Salhi s'est ensuite suicidé en prison.
- *Août 2015* : Fusillade dans le Thalys Paris-Amsterdam. L'auteur, Ayoub El Khazzani, ressortissant belgo-marocain, est maîtrisé par les passagers du train alors que son fusil s'était enrayé. Cet attentat n'a fait aucun mort.
- *Novembre 2015* : 130 morts et plus de 400 blessés lors d'une série d'attaques coordonnées utilisant des explosifs et des armes à feu au Stade de France, au Bataclan, dans des cafés et des restaurants de Paris.
- *Juin 2016* : Deux policiers tués lors d'une attaque à l'arme blanche perpétrée par Larossi Abballa à Magnanville. Abballa a diffusé en direct les moments qui ont suivi l'attaque, avant d'être abattu par la police.

³⁷ Pour en savoir plus, voir Laurence Bindner, « *Jihadists' Grievance Narratives against France* », Centre international de lutte contre le terrorisme (ICCT) – La Haye, Politique générale, Février 2018.

³⁸ « France has foiled two Islamist attacks this year – minister », *Reuters*, 25 février 2018.

³⁹ Jean-François Gayraud, *Théorie des Hybrides* (Paris : CNRS Editions, 2017), pp. 206-211.

- *Juillet 2016*: Mohammed Lahouaiej-Bouhlel a tué 86 personnes et fait plus de 300 blessés en conduisant son camion dans une foule rassemblée à Nice pour célébrer le 14 juillet.
- *Juillet 2016*: Un prêtre de 85 ans, Jacques Hamel, est tué à l'arme blanche par Adel Kermiche et Abdel Malik Petitejean pendant la messe à l'église de Saint-Étienne-du-Rouvray en Normandie.
- *Avril 2017*: Un policier tué et deux autres blessés lors d'une attaque à main armée perpétrée par Karim Chuerfi sur les Champs-Élysées, une semaine avant les élections présidentielles.
- *Août 2017*: Six blessés à Levallois-Perret dans la banlieue parisienne par une voiture bélier conduite par Hamou Benlatrèche.
- *Mars 2018*: Quatre tués lors d'attaques lancées par Redouane Lakdim à Carcassonne et à Trèbes, se concluant par une prise d'otages dans un supermarché. Lakdim revendiquait la libération de Salah Abdeslam, un djihadiste qui avait participé aux attentats de Paris en novembre 2015.

Beaucoup d'autres attentats ont été évités: Gérard Collomb, le ministre de l'Intérieur, a déclaré que 20 complots avaient été déjoués en 2017, et deux jusqu'à présent en 2018.⁴⁰ Le nombre d'arrestations augmente de façon similaire: entre 2012 et 2016, on compte 1 228 arrestations pour faits de nature djihadiste, le total annuel augmentant d'une année sur l'autre.⁴¹

Combattants étrangers et revenants

Plus de 6 000 « combattants étrangers » européens ont rejoint des groupes djihadistes en Syrie et en Irak. La France a été fortement touchée par cette mobilisation, 1 910 personnes ayant quitté le pays pour lutter parmi ces groupes.⁴² D'après l'estimation du gouvernement en février 2018, quelque 680 adultes et 500 enfants se trouvent toujours en zone de conflit.⁴³ En termes absolus, cela fait de la France le plus important fournisseur de combattants étrangers d'Europe.

Les risques liés au retour des combattants étrangers suscite une anxiété collective en Europe, bon nombre d'entre eux ayant été entraînés à l'utilisation d'armes et d'explosifs et continuant vraisemblablement à adhérer à l'idéologie djihadiste. 217 adultes (dont 20 % de femmes), et 54 enfants seraient revenus en France,⁴⁴ ce qui pose aussi des questions difficiles sur la façon de (ré)intégrer les mineurs.

Séparatistes et nationalistes

Il existe une menace résiduelle émanant des terroristes séparatistes, qui depuis quelques dizaines d'années planifient et exécutent des attentats sporadiques en France. Entre 2012 et 2016, 294 attaques ont

40 Interview pour *Le Progrès*, 8 janvier 2018; « France has foiled two Islamist attacks this year – minister », Reuters, 25 février 2018.

41 La ventilation annuelle est la suivante: 2012 (91), 2013 (143), 2014 (188), 2015 (377) et 2016 (429). Les chiffres pour 2017 n'ont pas encore été publiés. Chiffres extraits des rapports annuels d'Europol *Rapport sur la situation et les tendances du terrorisme en Europe (TE-SAT)*, 2013 à 2017.

42 Richard Barrett, « *Beyond the Caliphate: Foreign Fighters and the Threat of Returnees* », The Soufan Center, 2017, p.12; « Collomb sur les Français de retour de Syrie et d'Irak: Nous en sommes à 217 majeurs et 54 mineurs », *Le JDD*, 6 août 2017.

43 Beaucoup de ces enfants sont nés en zone de conflit. État français, « *Prévenir pour protéger* »: *Plan national de prévention de la radicalisation*, Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CIPDR), Février 2018, p.29.

44 « Collomb sur les Français de retour de Syrie et d'Irak: Nous en sommes à 217 majeurs et 54 mineurs », *Le JDD*, 6 août 2017.

été signalées, dont la plupart ont suscité peu de couverture médiatique, et il y a eu au moins 283 arrestations pour des faits liés au terrorisme séparatiste.⁴⁵ La menace provient de séparatistes nationalistes basques et corses, bien que les principaux groupes armés le FLNC corse et l'ETA basque, aient renoncé à la violence.

Le *Front de libération nationale corse* (FLNC) est un groupe terroriste créé en 1976 pour « défendre la nation corse » contre « les colons français ».⁴⁶ Il a perpétré plus de 4 500 attentats en 40 ans, tuant 11 personnes et prenant pour cibles des banques, des gendarmeries, des tribunaux, des fonctionnaires, ainsi que des résidences secondaires appartenant à des non-corses.⁴⁷ En juin 2014, le FLNC a conclu un cessez-le-feu et a fait alliance avec les partis nationalistes.⁴⁸ Cependant, en juillet 2016, une faction au sein du groupe a annoncé qu'il faudrait s'attendre à une réaction violente de sa part si « les islamistes radicaux de Corse » en venaient à perpétrer un attentat sur l'île.⁴⁹

Le groupe séparatiste basque, *Euskadi ta Askatasuna* (ETA), a été créé en 1959 par des étudiants marxistes-léninistes dont l'objectif était l'indépendance du pays basque. Il était surtout actif en Espagne, prenant pour cibles des représentants de l'État. Il revendiquait aussi des parties du territoire français, où ses membres venaient souvent trouver refuge. Son dernier attentat mortel remonte à 2010, lorsqu'un policier a été tué à Dammarie-les-Lys. Ses quarante années de campagne armée ont fait au moins 825 morts.⁵⁰ Le groupe a déclaré un cessez-le-feu en 2010 et a publiquement procédé à son désarmement en 2017.

Sympathisants de l'extrême-droite et de l'extrême-gauche

Il existe une faible menace émanant des sympathisants de l'extrême-droite et de l'extrême-gauche. Entre 2012 et 2016, on compte sept attaques terroristes d'extrême-droite, et aucune de l'extrême-gauche.⁵¹ Au cours de la même période, seulement 14 arrestations ont eu lieu.⁵² Il existe aussi un risque de violentes représailles, comme constaté aux lendemains de l'attentat de Charlie Hebdo en janvier 2015, quand des attaques ont été lancées par terroristes d'extrême-droite contre six mosquées,⁵³ et à l'occasion du complot déjoué visant à faire sauter une mosquée à Montélimar en avril 2015.⁵⁴ Bien que jusqu'ici leurs attaques soient rares et non mortelles, il existe un risque potentiel d'actes terroristes de la part de l'extrême-droite à l'encontre de musulmans, de réfugiés et de migrants. Il existe aussi un risque venant de l'extrême-gauche.⁵⁵ S'ajoute à cela le risque de « radicalisation réciproque », lorsque des groupes extrémistes se radicalisent mutuellement et vont même jusqu'à se cibler les uns les autres.

45 Europol - Chiffres TE-SAT ; chiffres non ventilés par l'appartenance à une idéologie ou un groupe. Malgré le nombre remarquablement élevé d'attaques, la plupart d'entre elles ne cherchent pas à causer des morts.

46 « Corse : le FLNC abandonne la lutte armée », Les Echos, 25 juin 2014.

47 National Consortium for the Study of Terrorism and Responses to Terrorism (START), Global Terrorism Database, 2017, disponible à : <https://www.start.umd.edu/gtd>.

48 La Corse bénéficie d'un statut politique particulier en France. Elle est dotée de sa propre assemblée et dispose donc d'un plus grand pouvoir de décision sur les politiques locales.

49 « Corsican nationalists warn jihadists of tough response », BBC News, 28 juillet 2016.

50 « L'ETA : 825 morts en 40 ans d'attentats pour l'indépendance du Pays basque », AFP, 9 février 2009.

51 Europol - Chiffres TE-SAT.

52 Ibid.

53 Europol, TESAT 2016, p. 41.

54 Ibid. ; « Le terrorisme d'extrême droite », Mediapart, 31 janvier 2017.

55 Interview avec Jean-François Gayraud, 7 février 2018.

4 Le lien corse

Un exemple de liens institutionnels et sociaux entre le crime organisé et le terrorisme en France existe en Corse où, jusqu'en 2016, l'île abritait à la fois un groupe terroriste séparatiste (le FLNC) ainsi que la mafia corse, composée de gangs comme celui de la *Brise de mer*. L'île est donc un exemple de ce que Jean-François Gayraud qualifie d'« hybridation ». Le lien corse est unique à l'île et sous-entend des relations à la fois sociales et institutionnelles (voir Encadré 1).

Ce lien est facilité par les chevauchements sociaux entre les criminels et les séparatistes. L'île est petite avec une population d'environ 330 000 habitants, et les activités criminelles et séparatistes se concentrent sur la côte orientale de la Corse, ce qui est à l'origine des chevauchements sociaux.⁵⁶ Ces liens sociaux sont souvent renforcés par des séjours en prison, où les détenus corses se regroupent.⁵⁷ De plus, une même famille pouvait avoir en son sein des policiers, des séparatistes et des criminels.⁵⁸

Ainsi l'ancien chef du groupe *Brise de mer*, Francis Mariani, entretenait des liens étroits avec le leader du FLNC, qu'il avait connu sur les bancs de l'école.⁵⁹ Un autre chef de *Brise de mer*, Richard Casanova, était auparavant un nationaliste radical corse.⁶⁰ Alain Orsini quant à lui, ancien membre de haut rang du FLNC, a créé une organisation parallèle qui n'a pas tardé à sombrer dans l'affairisme. Il a ensuite quitté la Corse pour se livrer à des activités criminelles.⁶¹

Si les criminels et les séparatistes sont en concurrence pour l'imposition des revenus criminels (qualifiée de « racket » par les organisations criminelles et d'« impôt révolutionnaire » par les terroristes), ils coopèrent sur le plan opérationnel. Certains groupes au sein du FLNC ont progressivement fait évoluer leurs activités vers le racket et les machines à sous, créant ainsi des passerelles entre le terrorisme et le crime organisé. En contrepartie, le FLNC a aidé à mettre en place un chantage à l'encontre de certains industriels.⁶² Néanmoins, il est difficile de savoir dans quelle mesure les militants du FLNC seront susceptibles de se tourner vers le crime organisé maintenant que l'organisation a officiellement mis fin à ses activités armées.

56 Interview avec Nicolas Hénin, 1^{er} mars 2018.

57 Interviews avec le professeur Xavier Crettiez, 16 février 2018, et Jean-François Gayraud, 7 février 2018.

58 Ibid.

59 Interview avec le professeur Xavier Crettiez, 16 février 2018.

60 Jean-François Gayraud, *Théorie des Hybrides* (Paris: CNRS Editions, 2017), p.102.

61 Interview avec Jean-François Gayraud, 7 février 2018.

62 Jacques Follorou et Vincent Nouzille, *Les parrains corses: Leur histoire, leurs réseaux, leurs protections* (Paris: Fayard, 2009).

5 Le lien social

En France, on constate une fusion partielle du milieu criminel avec le milieu djihadiste, dès lors que les recrues djihadistes présentent les mêmes origines démographiques, géographiques et sociales que les criminels. D'après l'Unité de coordination de la lutte antiterroriste (UCLAT), 48 % des 265 djihadistes français morts en Syrie et en Irak étaient connus des services de police pour des faits de délinquance.⁶³ Selon toute vraisemblance, il s'agit là d'un problème de longue date : la base de données des djihadistes en France entre 1994 et 2016 établie par Olivier Roy montre que près de 50 % d'entre eux ont des antécédents criminels.⁶⁴ Il s'agit donc bien d'un lien social qui existe entre criminels et extrémistes, plutôt que de rapports caractérisés par des liens structurels et formels.

Une des conséquences de ce lien est la capacité des criminels devenus djihadistes à mettre à profit les compétences, les réseaux et les possibilités que leur criminalité leur apporte. Cela prend la forme d'échanges, d'assistance et d'opérations commerciales entre amis et connaissances de longue date issus des mêmes milieux sociaux.⁶⁵ Ainsi pour ses attentats de 2012, Mohammed Merah a acheté son gilet pare-balles et ses armes à feu à Fethallah Malki, un trafiquant avec qui il avait déjà traité. De même, Amedy Coulibaly a acheté ses armes auprès d'un marchand d'armes qu'il avait rencontré par le biais de son réseau criminel.⁶⁶

Ce lien est renforcé par la légitimité retrouvée par les criminels en adhérant au djihadisme, dont les arguments les plus radicaux offrent la rédemption des péchés passés tout en justifiant les actes criminels. En effet, l'État islamique lui-même défend une telle argumentation, comme en atteste l'éloge funèbre du djihadiste français Macreme Abrougui (voir Encadré 2). La dynamique en l'occurrence est autoréférentielle : l'extrémisme offre la purification et la rédemption des péchés criminels, tout en justifiant ce même comportement criminel qui a amené à rechercher la purification. On peut aussi y voir un moyen pour les criminels de cacher leurs objectifs prédateurs et de poursuivre leurs pratiques criminelles en toute bonne conscience.⁶⁷

63 « Quels sont les profils de 265 djihadistes français tués en Irak et en Syrie ? » *LCI*, 1^{er} septembre 2017.

64 Olivier Roy, *Jihad and Death: The Global Appeal of the Islamic State* (Londres : Hurst, 2017), pp. 20, 28. La base de données de Roy contient « une centaine de personnes impliquées dans le terrorisme en France métropolitaine et/ou ayant quitté la France pour prendre part au djihad 'global' entre 1994 et 2016 ».

65 Interview avec Wassim Nasr, 12 février 2018 ; interview avec Fabien Truong, 28 février 2018.

66 Ibid.

67 Jean-François Gayraud, *Théorie des Hybrides*, p.122.

Encadré 2: Éloge funèbre de Macreme Abrougui dans Rumiya

Le magazine de l'Etat islamique Rumiya a admis le rôle du lien criminalité-terrorisme. En 2017, il saluait le passé criminel d'un djihadiste français, Macreme Abrougui, tombé sur le champ de bataille en Syrie.⁶⁸ Même si cet éloge funèbre d'Abrougui comporte très certainement des embellissements et des omissions, il définit parfaitement le lien criminalité-terrorisme comme étant un grand avantage pour les djihadistes.

La nécrologie décrit ce qui aurait amené Abrougui à adhérer au djihad après une vie de délits. Elle fait l'éloge de l'homme alors même qu'il avait vécu comme un délinquant, ayant délaissé son passé de « gangster farouche » et d'« homme à craindre » pour entamer « une vie nouvelle de vrai musulman. »⁶⁹ Criminel récidiviste, Abrougui « ne craignait pas les policiers français, quand il échangeait des coups de feu avec eux et réussissait à leur échapper pendant ses cambriolages ou quand il vendait de la drogue. »⁷⁰ Il « n'avait pas peur non plus de la confrontation et n'hésitait pas à se battre. »⁷¹ Il semblerait que l'État islamique admire non seulement ses compétences criminelles, mais en fasse également un exemple à suivre.

En relatant la première opération d'Abrougui avec un groupe de djihadistes, l'État islamique souligne aussi les distinctions ténues qui existent entre le crime et le djihadisme. En quête de fonds pour financer ses activités djihadistes, le groupe (« de jeunes Français soutenant les moudjahidines ») avait repéré un trafiquant de drogue qui avait semble-t-il 200 000 euros cachés chez lui.⁷² Ils ont surveillé l'endroit pendant des jours et ont planifié un cambriolage pour lui dérober son argent. En dépit de toutes ses similitudes avec un délit criminel « classique », Daech explique en quoi celui-ci était différent :

« La plupart de ceux qui possèdent une expérience dans ce domaine la doivent à leur participation au monde des vols à main armée et des gangs de malfaiteurs dans leur vie passée, mais cette fois l'assaut était différent car il consistait en une forme de culte, par lequel ils cherchaient à se rapprocher d'Allah, et non pas comme moyen de se livrer à encore plus de dépravations, de désobéissance et de corruption. »⁷³

Ici l'État islamique semble adresser aux criminels le message qu'il ne leur est pas demandé de changer de comportement, seulement de motivation. Ce message promet une gratification immédiate, tout en donnant une légitimation spirituelle à un comportement criminel. Il présente l'État islamique comme un employeur qui souscrit au principe de l'égalité d'accès à l'emploi pour les djihadistes en herbe, aussi bien en acceptant leurs excès passés qu'en leur offrant un moyen de s'en racheter. Il semblerait que Daech ait jugé qu'il s'agissait là d'une offre alléchante pour un criminel qui remettait en question son mode de vie, et c'est peut-être ce qui explique la raison pour laquelle beaucoup de criminels (et surtout ceux ayant un passé trouble) se livrent au djihadisme.

68 AlHayat Media Center, *Rumiya*, Numéro 11, 2017, pp.44-52.

69 Ibid., p.45.

70 Ibid.

71 Ibid.

72 AlHayat Media Center, *Rumiya*, Numéro 11, 2017, p.46.

73 Ibid.

6 Le lien carcéral

Les prisons sont un élément central du lien terrorisme-criminalité. La réponse de la France à cette récente vague d'attentats s'est concentrée sur les prisons, et leur gestion des 70 000 prisonniers a fait l'objet de débats et de critiques publics.⁷⁴ Le nombre de détenus radicalisés en France est conséquent. Actuellement, plus de 500 détenus purgent des peines en lien avec le terrorisme (dont 400 en lien avec le terrorisme islamiste), et entre 1 200 et 1 500 autres détenus « de droit commun » sont considérés comme étant « radicalisés ».⁷⁵ Ces chiffres à eux seuls suggèrent que les prisons continueront d'être des incubateurs important à la mouvance djihadiste.

Tout en tenant compte de la couverture souvent à tendance sensationnaliste de la radicalisation en prison, de récents exemples mettent en évidence le rôle du milieu carcéral comme terreau fertile du terrorisme. En septembre 2016, Bilal Taghi, qui avait tenté de se rendre en Syrie en 2015, a essayé d'assassiner des gardiens de prison à Osny.⁷⁶ Et en octobre 2017, les autorités pénitentiaires ont déjoué un complot que deux détenus radicalisés avaient prévu de mener à bien après leur mise en liberté.⁷⁷ Les deux hommes avaient été condamnés pour des crimes de droit commun et avaient réussi à échanger avec des extrémistes résidant à l'étranger en utilisant des smartphones à l'intérieur de la prison.⁷⁸

Par ailleurs, Mohammed Merah et Mehdi Nemmouche ont été radicalisés, du moins partiellement, derrière les barreaux, tout comme l'a été Amedy Coulibaly, où il a également pu échanger et nouer des liens avec des extrémistes. Ce dernier s'était lié d'amitié avec Chérif Kouachi à Fleury-Mérogis, après avoir passé sept mois ensemble dans la même aile en 2005, où Djamel Beghal, un recruteur d'al-Qaïda, leur avait servi de mentor.⁷⁹

En effet, lors d'une interview de 2008, Amedy Coulibaly lui-même a expliqué combien les prisons peuvent être « bénéfiques » pour les criminels :

La prison, c'est la putain de meilleure école de la criminalité. Dans une même promenade, tu peux rencontrer des Corses, des basques, des musulmans, des braqueurs, des petits vendeurs de stupés, des gros trafiquants, des assassins (...) Là-bas, tu prends des années d'expérience.⁸⁰

74 Jean-Baptiste Jacquin, « Prisons : le nombre de détenus en baisse partout en Europe, sauf en France », *Le Monde*, 13 mars 2017 ; Christopher de Bellaigue, « Are French prisons finishing schools for terrorism? », *The Guardian*, 17 mars 2016.

75 Remarques du procureur de la République François Molins lors du colloque de l'Institut des Hautes Études de Défense Nationale, 12 février 2018 ; « Des espions en prison, une 'révolution culturelle' », *RTL*, 1^{er} février 2017.

76 « Attaque à la prison d'Osny : le détenu agresseur mis en examen », *Le Monde*, 8 septembre 2016 ; « Caged fervour: Jihadism in French prisons », *The Economist*, 17 septembre 2016.

77 « Soon-to-go-free jail convicts snared in French attack plot probe », *Reuters*, 10 octobre 2017.

78 Ibid.

79 Angelique Chrisafis, « Charlie Hebdo attackers: born, raised and radicalised in Paris », *The Guardian*, 12 janvier 2015 ; « Djamel Beghal, maître à penser du terrorisme », *Le Monde*, 29 janvier 2015.

80 Luc Bronner, « Amedy Coulibaly: 'La prison, c'est la putain de meilleure école de la criminalité' », *Le Monde*, 13 janvier 2015.

Ce qui se passe lors de la mise en liberté des détenus est crucial : ils peuvent soit renoncer à l'extrémisme, soit poursuivre voire intensifier leur adhésion. Dans le cas de Coulibaly, après sa libération, il a continué à entretenir des liens aussi bien avec le milieu criminel qu'avec le milieu extrémiste, encouragé par son mentor Beghal, qui lui a apporté l'autorisation idéologique de commettre des crimes pour faire avancer la cause du djihad.⁸¹ Cette cellule, qui trouve son origine en prison, a fini par s'impliquer dans plusieurs complots extrémistes, culminant dans les attentats de janvier 2015 à Paris. En perspective de la sortie de prison attendue de plusieurs centaines de djihadistes d'ici 2020, il est indispensable d'évaluer les dispositifs mis en place en aval de leur mise en liberté.⁸²

Les autorités françaises ont cherché à s'attaquer à la question de la radicalisation dans les prisons. Une tentative de mesure a été la création de 300 cellules d'isolement dans différentes prisons pour les détenus les plus radicalisés et les plus dangereux.⁸³ Celle-ci s'inscrit dans la tendance qui s'opère en Europe de séparer les détenus extrémistes des criminels de droit commun. Plus récemment, en avril 2017, les autorités ont inauguré le Bureau central du renseignement pénitentiaire (BCRP) qui vise à lutter contre le terrorisme et le crime organisé.⁸⁴ Il s'agit essentiellement d'un service de renseignement à l'intérieur des prisons, dont les agents ont accès à des méthodes telles que les écoutes téléphoniques, des IMSI catchers, et les fouilles de cellules afin de lutter contre la radicalisation.⁸⁵

Des tentatives ont également été faites hors du milieu carcéral. En 2015, le Premier ministre de l'époque Manuel Valls a annoncé la création de « centres de déradicalisation » pour les jeunes, qui a donné jour au complexe de Pontourny en Indre-et-Loire, d'une capacité d'accueil de 25 personnes. Or en 2017 ce projet a été abandonné, faute de résultats.⁸⁶ Cet épisode souligne le besoin de patience pour introduire, gérer et évaluer des méthodes relativement nouvelles et expérimentales.

81 Guillaume Gendron, « Le crédit à la consommation, bon plan des djihadistes », *Libération*, 16 janvier 2015.

82 « Jailbird jihadists, a security threat for Europe », *AFP*, 19 mars 2018.

83 « Radicalisation en prison : le gouvernement abandonne les unités spécialisées », *Le Monde*, 25 octobre 2016.

84 « Le renseignement pénitentiaire ouvre ses portes pour la première fois », *RTL*, 28 novembre 2017.

85 « Des espions en prison, une 'révolution culturelle' », *RTL*, 1^{er} février 2017.

86 « Fermeture de l'unique centre de 'déradicalisation' de France », *Le Monde*, 28 juillet 2017.

7 Recommandations

Ce document a examiné les liens potentiels entre la criminalité et le terrorisme en France. Bien que l'existence des réseaux étroits, quoique non institutionnalisés, entre le crime organisé et des groupes terroristes se limite à la Corse, il existe des domaines préoccupants, en particulier en ce qui concerne la fusion des milieux criminels et djihadistes dans les zones défavorisées. Cela est appelé le « lien social » (voir encadré 1). L'un d'entre eux porte sur le risque que des individus issus de milieux criminels mettent à profit leurs compétences (qu'il s'agisse de falsifier des documents, de se procurer des armes à feu ou d'obtenir des fonds par des activités criminelles) pour faciliter des attentats. Un autre domaine préoccupant est le risque de radicalisation des détenus dans les prisons.

Pour empêcher la résurgence ou l'exacerbation de ces liens, nous recommandons les mesures et bonnes pratiques suivantes :

1. Surveillance efficace

Nous recommandons aux autorités de continuer d'examiner régulièrement leurs statistiques sur le crime organisé et le terrorisme et de les contrôler en permanence afin d'y déceler l'apparition de liens entre les deux phénomènes. Certains domaines – tels que le lien entre la drogue et le terrorisme – peuvent nécessiter des recherches plus approfondies.

2. Repenser la radicalisation

Compte tenu du chevauchement partiel entre les milieux terroristes et extrémistes, il convient de revoir quelques suppositions fondamentales concernant la radicalisation. Souvent, le comportement de djihadistes au passé criminel contredit l'idée que l'extrémisme s'assimile à un comportement religieux. Si nécessaire, nous recommandons que les autorités mettent à jour leurs listes de contrôle, leurs indicateurs et leur matériel de formation afin de refléter l'évolution des modèles et des profils.

3. Des prisons plus sûres

Les autorités françaises reconnaissent l'importance du milieu carcéral comme incubateurs potentiels de liens entre la criminalité et le terrorisme. Nous les encourageons à y donner suite en déployant des efforts systématiques pour faire en sorte de mieux protéger les prisons de la criminalité, du terrorisme et de tous liens pouvant survenir entre eux. Il est également important de mesurer et d'évaluer systématiquement l'impact de ces changements, et d'envisager des arrangements post-libération, axés tant dans une démarche de réinsertion que de surveillance.

4. Lutter contre toutes les sources de financement du terrorisme

Les efforts de lutte contre le financement du terrorisme se sont trop axés sur le système financier international, d'où les piètres résultats obtenus en la matière. À la lumière de l'engagement mondial de la France à lutter contre le financement du terrorisme, nous recommandons aux autorités d'élargir leurs efforts de lutte contre le financement du terrorisme pour inclure la petite délinquance, comme le trafic de stupéfiants, les vols et les cambriolages ainsi que le trafic de marchandises.

5. Partage de renseignements

Alors que les lignes de démarcation entre le terrorisme et la criminalité « ordinaire » deviennent de plus en plus floues, les organismes compétents doivent partager plus efficacement les informations pertinentes entre les diverses divisions et « disciplines », et former une nouvelle « coalition » d'individus et d'institutions qui peuvent être inaccoutumés à travailler ensemble.

Nous recommandons que les États continuent de revoir leurs canaux et systèmes existants d'échange de renseignements, qu'ils explorent la possibilité de créer de nouveaux partenariats (par exemple avec les autorités locales, la société civile et le secteur privé) et qu'ils procèdent aux changements nécessaires qui reflètent la nouvelle nature de la menace, d'ordre multidimensionnel.

6. Remédier à la situation sociale

Malgré l'absence de lien intrinsèque ou automatique entre la situation socioéconomique d'un individu et sa participation au terrorisme, il semble clair que la « délinquance » djihadiste en France se produit dans les zones géographiques et les bassins démographiques qui sont les mêmes que ceux d'où survient la délinquance « ordinaire ».

Au lieu d'aggraver la marginalisation et l'exclusion dans ces zones, il est impératif d'organiser un débat sérieux et honnête qui vise à déterminer dans quelle mesure l'État et la société civile sont à même de remédier aux conditions sociales qui sont propices à des discours et à des idéologies extrémistes.



Crime Terror Nexus

LE LIEN CRIMINALITÉ-TERRORISME

Le projet « Crime Terror Nexus » étudie les liens criminalité-terrorisme et identifie les meilleurs moyens afin de lutter contre ces phénomènes.

Sur une période de 18 mois, nous documentons les liens qui existent entre la criminalité et le terrorisme au sein de l'Union européenne. Nos constatations sont diffusées dans des rapports, ainsi qu'à l'occasion d'événements et de séminaires.

Nous collaborons avec des responsables et des acteurs locaux à l'élaboration d'approches nouvelles et innovantes qui contribuent à la lutte contre la criminalité et au renforcement de la sécurité de nos pays.

Le projet « Crime Terror Nexus » est un projet de Panta Rhei Research Ltd. financé par PMI IMPACT, une initiative de subvention d'envergure mondiale de Philip Morris International qui appuie des projets de lutte contre le commerce illégal.

Panta Rhei Research Ltd. est entièrement indépendante dans la mise en œuvre du projet et assume la responsabilité éditoriale de l'ensemble des vues et opinions exprimées ici.

Pour plus d'informations, consulter le site www.crimeterrornexus.com.

COORDONNÉES

Pour toute question ou demande de renseignements complémentaires et pour demander des exemplaires supplémentaires de ce rapport, contacter Katie Rothman : katie@crimeterrornexus.com

Siège : Panta Rhei Research Ltd.,
37a Great Percy Street, Londres WC1X 9RD, Royaume-Uni

© Panta Rhei Research Ltd. 2018

www.crimeterrornexus.com